

DÉPARTEMENT SAÔNE-ET-LOIRE
CANTON MACON I
COMMUNE CHARNAY-lès-MACON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 29/04/2024

Reçu en préfecture le 29/04/2024

Publié le 29/04/2024

ID : 071-217101054-20240429-2024_24-AU4



Liberté – Egalité – Fraternité

DECISION DU MAIRE

Objet : Indemnité afférente à un sinistre – choc de véhicule – Tourelle du Puit (domaine public)

LE MAIRE DE CHARNAY-lès-MACON

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du conseil municipal du 5 octobre 2020 portant délégation de pouvoir du conseil municipal au Maire, pour passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférents ;

CONSIDERANT qu'un sinistre est survenu le 14 mars 2023 sur la tourelle du puit appartenant à la commune et située place de Lévigny,

CONSIDERANT que l'auteur du sinistre a été identifié et que les assurances de chacune des parties ont été mandatées,

CONSIDERANT que l'assureur Groupama en charge de ce sinistre pour le compte de la commune a effectué un recours auprès de l'assureur de l'auteur du sinistre afin d'obtenir le remboursement de la franchise de 15 000 euros.

DECIDE

Article 1er :

D'accepter le remboursement de la franchise pour le sinistre de la Tourelle du Puits d'un montant de 15 000 euros versé par l'assurance Groupama.



Fait à Charnay-Lès-Mâcon, le 29 AVR. 2024

Le Maire,

Christine ROBIN

Délais et voies de recours : la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le Maire de la commune de Charnay-Lès-Mâcon dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois, vaut décision implicite de rejet. Un recours peut être introduit devant le Tribunal Administratif de Dijon, 22 rue d'Assas, 21016 Dijon Cedex, ou sur le site www.telerecours.fr, dans le délai maximum de 2 mois à compter de la publication de la présente décision ou du rejet du recours gracieux par la commune de Charnay-Lès-Mâcon.

Envoyé en préfecture le 29/04/2024

Reçu en préfecture le 29/04/2024

Publié le 29/04/2024

ID : 071-217101054-20240429-2024_24-AU

